La machine dans le jardin

Par Robert Roussel

L'affaire de l'Amarante, fort justement évoquée par Stéphane Allix dans *Aliens* #35, est unique. Il s'agit d'un cas d'école par rapport aux observations d'ovnis et à notre relative incapacité à réagir ou même à décrire ces engins.

NAVEE/FOTOLIA

LAXOU, banlieue nord de Nancy, 21 octobre 1982, 12 h 35. Le témoin : « *J'étais dans mon jardin. J'étais en train de nettoyer…* [inaudible…] *J'étais penché au niveau de la terre et j'ai dû regarder vers le ciel. Sur le côté gauche du jardin, j'ai vu comme un avion. Je regardais et, dans les fractions de secondes « mon » avion grossissait de plus en plus. J'avais l'impression que l'avion – l'avion n'est plus pour moi un avion – et puis, de plus en plus, cet appareil venait vers le jardin et à la limite, ça avait l'air de freiner… J'avais l'impression que ça allait tomber de l'autre côté du toit de la maison. Et puis, à ce moment, c'est vraiment descendu au-dessus du jardin, au-dessus de l'herbe, très près, dans l'entourage du jardin. J'étais complètement… je ne peux pas dire… la panique… la trouille… j'ai vu un truc… Je me suis reculé vers la maison. Je pensais que c'était quelque chose qui allait vraiment tomber à terre. Cet objet est resté… à peu près à un mètre au-dessus du sol. Moi je suis resté, mais vraiment ça… ça tremble. Je vous assure, c'est de la peur… Vous vous demandez vraiment ce que c'est ! Premièrement, on ne se rend pas compte…* ».

L'observation se déroule dans un minuscule jardin – 4,40 m sur 2,70 m – contigu à l'habitation, dans une banlieue de Nancy où résident à l'époque 14 000 habitants. Le témoin est biologiste de son état. Il alerte les gendarmes dans l'heure qui suit l'apparition du « phénomène », comme le désignent dans leur synthèse – la note 17 – les enquêteurs du CNES. Dans le procès-verbal de gendarmerie, il précise : « *Je peux donner la description suivante : forme ovoïde, diamètre environ 1,50 m, épaisseur 0,80 m, la moitié inférieure*

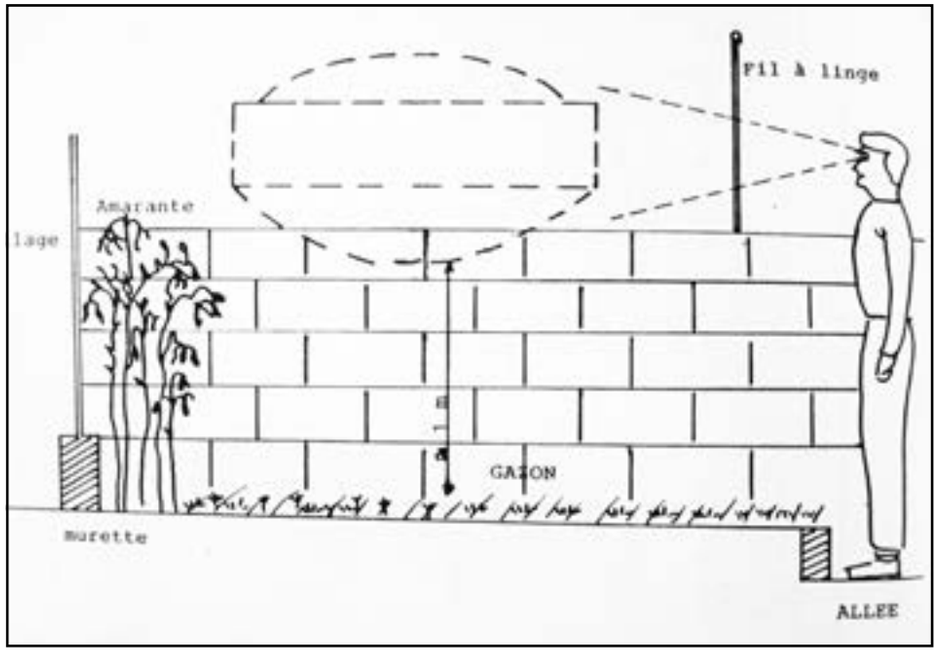

DR

Emplacement de la "machine" en position stationnaire, dans le jardin *(croquis réalisé par le témoin).*

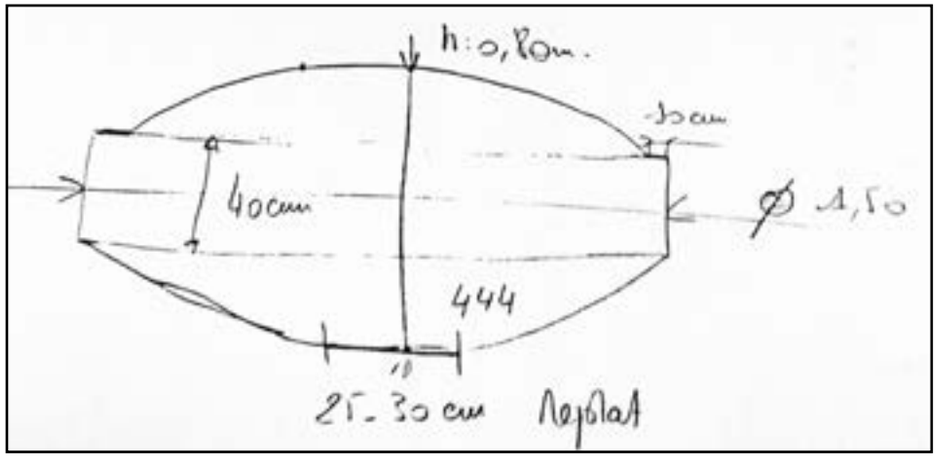

DR

Forme et dimensions de l'objet ***(croquis réalisé par le témoin).***

avait un aspect métallisé genre béryllium poli, la moitié supérieure était de couleur bleu-vert lagon dans son remplissage interne. Cet engin n'émettait aucun son, ne dégageait ni chaleur, ni froid, ni rayonnement, ni magnétisme, ni électromagnétisme. Je vous remets un croquis sommaire de l'engin et je pense avoir approché au maximum la réalité quant aux dimensions et aux formes. »

Entretiens

À Jean Jacques Vélasco et Manuel Jiménez le psychologue – les scientifiques qui le rencontrent 8 jours plus tard – il déclare avoir longuement inspecté l'« objet ». « *Je l'avais devant, vraiment devant moi, tout à fait stable ! Ça ne bougeait pas ! Il ne se passait rien ! Comme j'ai dit aux gendarmes, ni chaud, ni froid, ni des rayonnements dont le corps n'est pas capable de capter tout ça… Je me suis même accroupi pour regarder au-dessous. Euh… mais vraiment à 10 cm près ! Je leur ai donné un dessin, une copie. J'aurais pu prendre un mètre et le mesurer complètement ! Je ne l'ai pas touché, mais… Tout ça, ça fait partie d'une crainte humaine toute simple… J'ai regardé par dessous comment c'était fait. Je vous assure, il y avait tout ! L'humain ! Ça ! La solitude ! Les gendarmes m'ont demandé,* « vous n'avez appelé personne ? » *Je n'ai appelé personne ! Je vous assure, j'avais la langue au fond de la bouche, parce que ça c'est l'imprévu !* »

Il insiste sur la durée de l'observation – vingt minutes ! « *J'observais toujours ça. Je me suis relevé. Je suis revenu devant le jardin et puis au bout… et là j'ai regardé ma montre. C'est une habitude de regarder ma montre, on s'en sert dans son travail pour voir aux « caisses »* (les « caisses », les récipients biologiques du labo où travaille le témoin). *Ça fait vingt minutes ! Vingt ! C'est pas une vingtaine, c'est vingt minutes ! L'objet est resté vingt minutes ! Et puis alors, il s'est... Il n'est pas parti comme il était venu, sur la partie gauche du jardin ! Il est monté vraiment, comme aspiré, mais vraiment droit, droit, droit !* » Ce temps lui donne tout loisir de mémoriser les particularités de la structure. Quand Jean-Jacques Vélasco lui demande s'il a remarqué des rivets, il répond sans hésitation : « *Ah non ! Je vous assure, c'est ce que j'ai dit* (aux gendarmes) *: s'il y avait des vis, des clous, des pointes, on voit ! Il n'y avait rien d'une soudure de finition manuelle ou autre. Il n'y avait aucune finition de petit matériel ! J'ai regardé vingt minutes ! Ça fait long, ça fait très long ! Vous voyez, par exemple, une boîte de conserve ou un objet qui a un point de soudure, un problème ou je sais pas quoi, une trace de soudure, ici rien du tout ! Un bel objet, un bel objet ! Quelque chose de joli !* »

L'entretien Gepan fait 72 minutes. Je l'ai reproduit mot à mot, à la virgule près. Il est parfois inaudible, hachuré, mais, pour l'essentiel, traduit parfaitement l'échange. Huit jours se sont écoulés depuis l'observation, mais l'émotion demeure palpable. L'échange est équilibré, les enquêteurs sont des scientifiques qui interrogent un collègue. La confiance instaurée facilite l'émergence des détails. Notamment lorsqu'il essaie de décrire l'indéfinissable substance enfermée dans la partie supérieure, la « coque » comme il la nomme. « *C'est certainement la partie de l'objet à définir, le plus difficile… ça faisait comme rempli. Est-ce que c'était du plexiglas ? Je n'en sais rien !… ou quelque chose ?… ça faisait comme rempli… la mer ? vous savez, je me suis mal expliqué devant les gendarmes… ça faisait un peu comme les bleu-vert lagon… vous savez comme les mers pacifiques et les petits atolls. On dirait que la partie était remplie… je dis bien remplie de quelque chose, d'un… une espèce d'aquarium…* »

J.J. Vélasco : **C'était la partie qui vous attirait le plus le regard ?**

Témoin : « *Ah oui ! Alors là, oui, oui ! Je vous assure parce que… disons bleu-vert lagon, ce qui paraît vrai, ce n'est certainement pas la meilleure définition. Il y en a une certaine, qui est meilleure, que je n'ai pas comme ça… Vous auriez enfermé la mer avec sa couleur dans une espèce d'aquarium comme ça : bombé, ovoïde, vu de l'extérieur. Mais ça ne faisait pas un liquide ! Ça faisait cette couleur mais ça ne paraissait pas incolore ! Je ne sais si c'était métallique ou si c'était incolore ou en verre ou j'en sais rien ? Et je ne sais pas ce que j'ai vu, si ça venait juste de l'extérieur ou si ça venait de l'intérieur ? Ça paraissait venir de l'intérieur, mais je vous assure, ça faisait quelque chose de très, très spécial au niveau de l'œil...* »

M. Jiménez : **Vous étiez un peu fasciné par ça ?**

Témoin : « *Le "un peu"… paraît… un peu faible !* »

Enquête

J'ai mis deux ans à retrouver le témoin désigné dans la note 17 sous le pseudo Henri. Il quitte en 1996 le quartier de Nancy et s'installe à Bordeaux où il rejoint le centre de secours des pompiers dans lequel il sera employé au laboratoire d'analyses. La responsable du labo avec laquelle il était en relation quotidienne me confie qu'elle ignorait tout de son témoignage sur lequel, apparemment, il affichait une très grande discrétion. Des ufologues ont tenté de l'approcher et sont parvenus à localiser le lieu d'observation, grâce aux informations parues dans la note 17. Il s'en est montré – comme me l'a confié l'un d'eux – courroucé, ce qui fera conclure à la Zététique qu'il refusait de collaborer aux contre-enquêtes. L'association scientiste a émis, envers les faits rapportés,

Robert Roussel.
DR

un total scepticisme, élaborant des explications d'une rare médiocrité. Elle conclut que, sous l'influence d'une migraine ophtalmique, le témoin aurait vu s'animer la vasque du jardin, laquelle – remplie d'une eau stagnante et d'algues vertes – aurait produit l'illusion d'un dôme, aux teintes bleuâtres. Ceux qui connaissent les théories professées par ses membres sur le phénomène ovni ne seront pas surpris par la loufoquerie de l'explication. La réfutation du cas par les sceptiques repose essentiellement sur l'argument que, dans la périphérie d'une ville comme Nancy où résident des milliers de personnes, il paraît invraisemblable, qu'en plein midi, d'autres témoins ne se soient pas fait connaître. Les spécialistes radar le confirmeront : la structure évolue ici dans un contexte aéronautique propice à échapper à la fois à l'observation visuelle et à la surveillance radar, aussi paradoxal que cela paraisse pour le non initié. L'objet est décrit tombant littéralement du ciel. Seul le radar d'altimétrie, utilisé pour les hélicoptères, c'est-à-dire à balayage vertical, est susceptible de le détecter. Une fois qu'il évolue à hauteur d'immeuble, il se confond alors aux échos fixes renvoyés par les édifices. C'est-à-dire qu'il disparaît dans le décor. Sur le plan visuel, de par la brièveté de sa présence du fait de sa trajectoire verticale, il a toutes les chances de ne pas être aperçu. Les effets induits par l'engin, ainsi qu'on peut désormais le qualifier, ajoutent à l'étrangeté de la situation. Au moment où – littéralement aspiré vers le ciel – il quitte le secteur, le témoin remarque que les herbes, au-dessus desquelles il a stationné durant 20 minutes, se hérissent. En outre, quelques heures après sa disparition, le témoin et son épouse constatent le flétrissement du massif d'amarante survolé, s'apparentant à une sévère déshydratation. Il signale le fait aux gendarmes qui, le lendemain matin, viendront recueillir des échantillons des plants. Qui ne seront pas exploitables du fait de leur mauvaise conservation : il aurait fallu les cryogéniser. J'ai tenté d'entrer en relation avec le témoin par le biais de son ex-employeur ; la démarche fut à deux doigts d'aboutir. À l'instant fatidique de 51 secondes d'échange téléphonique, ce dernier a raccroché. Respectant sa décision, je n'ai pas essayé de reprendre contact. Il faut comprendre le profond traumatisme qu'a signifié pour lui l'évènement. Et peut-être plus encore les réactions induites par les personnes qui, à des titres divers, ont tenté de le rencontrer. Certaines portées par le doute avec l'intention de le confondre, d'autres cherchant simplement à s'informer. Le tout constituant un dérangement conséquent, comme il est facile de l'imaginer. J'ai porté mes investigations auprès des rares personnes qui ont parvenu à franchir le seuil de son habitation. Jean-Yves Cashga, l'animateur de *Boulevard de l'Étrange* qu'il consent à recevoir et auquel il fait le récit circonstancié de l'observation. Au cours de l'échange, il confie à l'animateur *« avoir touché l'objet ! un objet froid et lisse ! »* Le geste n'est rapporté sur aucun des documents d'enquête, ni dans l'enregistrement. Un membre du Conseil Scientifique du Gepan, Christian Perrin de Brichambaut, ingénieur général de la météorologie qui avait en charge l'analyse du contenu des témoignages, mentionne le fait dans la revue *Science et Frontières*, considérant apparemment authentique la confidence. On peut supposer que, dans l'état d'ébranlement où il se trouvait, il prend quelques précautions avant de livrer les informations susceptibles d'entamer la crédibilité de l'ensemble du témoignage.

J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec les chefs successifs du Gepan qui, depuis sa création en 1977 ont occupé le poste, et leur ai demandé leur sentiment sur l'observation de l'Amarante. Cette affaire et celle de Trans-en-Provence constituent, pour la cellule, celles qui interpellent l'homme de science. Néanmoins, aussi extraordinaire que soit le cas, il est loin de satisfaire au protocole de prise en compte des *Non identifiables avérés*, tel que défini par la cellule du Cnes. Un seul témoin, pas de photo, des échantillons de végétaux inexploitables. De ce fait, l'observation ne sera pas comptabilisée en D2, la classification des *Objets d'origine indéterminée et provenance inconnue*. Au Gepan, comme me le confirme Jean-Paul Aguttes, son chef en 2017, il n'existe aucune notification relevant de cette catégorie. Ce qui, on l'imagine, provoque débats et controverses au sein des Ufologues.

Ce qu'ils en pensent

Alain Esterle, responsable de la cellule – 1979/1983 – a constitué l'équipe qui effectuera l'enquête : *« C'était un cas assez intéressant, encore qu'il n'y ait qu'un témoin et en ce cas, l'histoire n'a pas la force des témoignages multiples. »* Yvan Blanc – 2009/2011 – lorsque je lui demande s'il existe un suivi dans le temps du témoignage, de préciser : *« Un suivi, non ! par contre, ces deux observations – Trans-en-Provence, l'Amarante – reviennent régulièrement sur les forums internet et nous sommes interrogés sur ces cas. Pour l'instant on n'a pas programmé de complément d'enquête, parce qu'on n'a pas d'éléments nouveaux ».* Xavier Passot – 2011/2016 – sa lecture du cas, de prime abord, ne l'incite pas à l'explorer plus avant : *« Il s'agit d'un témoignage unique, les traces ne valent rien ! Sur le terme consistance du témoignage, échantillons, nombre de témoins, photos, etc., il n'y a pas grand-chose à évaluer. »* Xavier Passot affiche un avis différent sur le contenu de l'entretien : *« Ce fameux enregistrement est assez troublant ; de toute évidence, ce témoin est sincère ! »* Jean Pierre Rospars, statisticien qui prend une part active à la création du Gepan en 1977, aujourd'hui appartenant au collège-expert du Geipan : *« Je ne suis pas intervenu personnellement dans l'enquête du Cnes. Je me suis entretenu avec Manuel Jiménez, le psychologue du Gepan qui a interrogé le témoin. Il était très élogieux à son égard.* "C'est le témoin parfait" *m'avait-il dit et il était très positif sur l'affaire. Bien entendu, il*

ne pouvait pas en conclure avec certitude qu'il ne mentait pas et ne le concluait donc pas ! »
Enfin, le gendarme J.-M. Schneider, qui effectuera avec le chef de brigade l'audition du témoin dans l'heure qui suivra l'observation. Je le rencontre 28 ans après l'enquête, il n'a oublié aucun détail de cette exceptionnelle intervention :

***Q :* Le discours du témoin vous semblait cohérent ?**

Le gendarme : « Oui, oui ! ça, pas de doute ! Il n'a pas varié du matin qu'on s'est déplacés sur place ou au soir quand on l'a revu, puis le lendemain pour faire des prélèvements. Il n'y a eu aucune modification de son récit du genre "J'ai oublié de dire…" non, absolument pas ! »

***Q :* Qu'est-ce qui vous a le plus frappé dans sa description de l'objet ? Vous avez songé à un avion, à…**

Le gendarme : « Un avion ? non ! non ! D'après ce qu'il nous a raconté, ça ne pouvait pas être un avion. C'était quelque chose qu'on ne connaissait pas ! »

***Q :* La foudre en boule ?**

Le gendarme : « Non ! non ! Il a tout de même bien expliqué et décrit l'objet dans ses deux parties avec les couleurs correspondantes, gris pour le bas, bleu-vert pour le haut. »

***Q :* Vous lui avez demandé pourquoi il n'a pas réussi à prendre de photos ?**

Le gendarme : « Non ! Il nous a dit qu'il n'y avait pas de pellicule dans l'appareil, donc il ne pouvait pas prendre de photo. »

***Q :* Il s'en est rendu compte sur le moment ?**

Le gendarme : « C'est-à-dire que, lorsqu'il a voulu faire la photo, il a ouvert l'appareil et a vu qu'il n'y avait pas de pellicule. Il a dit "c'est dommage !" »

***Q :* Et cette discrétion qu'il exigeait, il vous a expliqué pourquoi ?**

Le gendarme : « Il ne voulait pas être emmerdé ! – dixit. C'est tout ! Pour que les gens ne se moquent pas de lui et racontent qu'il avait rêvé ! Non, non, il ne tenait absolument pas à ce que ça se sache ! Au départ, il nous a prévenus : "attention, je compte sur vous pour ne pas en parler !" *C'était clair et net ! »*

Le dossier du Gepan, mars 1983.

« Pourquoi là ? »

C'est la question qui trouble de manière récurrente le témoin, ainsi qu'il s'en confie aux gendarmes et aux scientifiques : « *Ce qui me pose problème, c'est ce que j'ai dit aux gendarmes, pourquoi c'est là ? De plus, il choisit la maison presque enclavée. Pourquoi ici, pourquoi pas la campagne ? Pourquoi pas plus haut ? Pourquoi pas dans l'air ?* » L'emplacement paraît totalement incongru au témoin : « *C'est marrant, parce que la grosseur de l'objet paraissait incluse complètement dans le volume, la surface du jardin. On aurait un gros jardin avec des… mais on a un petit jardin, avec un gros appareil dans un petit jardin ! Je vous assure, c'est… c'est poignant… c'est l'impression que ça remplit ; que tout est rempli…* » Le gendarme Schneider illustre par cette comparaison l'exiguïté du site « *Le jardin n'était pas plus grand que cette pièce* – il désigne alors le séjour où nous nous trouvons, qui couvre moins de 20 m2 – *c'était un jardinet coincé entre deux barrières. On se demande pourquoi ça s'est produit-là.* » L'incongruité du lieu de survol permet d'éliminer les explications type prototypes, drones – il n'en n'existait pas accessibles au public – hélicoptères. Se jouant des risques – nous sommes dans un secteur à forte densité de population – l'engin vient se stabiliser durant vingt minutes dans cet espace ridiculement étroit. Aussi, cette chose vient nécessairement accomplir un objectif. On est porté à penser que l'objet s'intéressait aux plants d'amarante, dont la déshydratation constatée devient le marqueur. En Amérique latine, cette plante a fait l'objet de nombreuses études pour ses qualités nutritives.

Hypothèse

Une civilisation de l'espace, confrontée à des problèmes de survie, expédie dans l'univers des robots botanistes chargés de recenser, parmi les planètes visitées, les végétaux à haute valeur nutritive. Pour une machine sophistiquée, dont nous avons pu apprécier les spectaculaires capacités, le survol de ce micro-volume équivaudrait à un posé de mouche. Le témoin n'a formulé aucune hypothèse, si ce n'est penser qu'il a assisté aux évolutions d'un engin secret fabriqué par l'homme. Précisément, cette volonté à ne pas extrapoler renforce la crédibilité du récit et devrait inciter quelque laboratoire à tenter de modéliser les particularités décrites. Par exemple, celle du hérissement des brins d'herbe, constaté au moment de « l'envol » et dont Jacques Patenet – chef du Geipan de 2005 à 2008 – s'emploiera à chiffrer l'énergie électro-magnétique, capable de reproduire l'effet constaté. La simulation n'ira pas plus loin et ne fera l'objet d'aucune recherche complémentaire. Le témoignage de l'Amarante repose désormais dans un tiroir, condamné – comme ces milliers d'autres par le déni de la Science – à l'oubli, dans l'indifférence des sociétés. Une indifférence qui ne sera pas sans conséquence, conclut Claude Poher, le créateur du Gepan, dans son ouvrage, *Gravitation : les Universons* : « *Il est à craindre que les générations futures ne comprennent pas pourquoi un service public s'est ainsi isolé et enfermé dans le mutisme sur un sujet aussi important, pendant plus d'un quart de siècle…* »

Biographie expresse

Robert Roussel, âgé de 77 ans, est un retraité actif. Il faut dire que cet ancien journaliste cameraman a couvert un grand nombre de conflits dans le monde. Spécialiste du phénomène ovni, il a écrit quatre ouvrages à ce sujet. Le cas de l'Amarante et l'intégralité de la copie de l'entretien de 72 mn figure ainsi dans l'ouvrage *Ovni 1947/2017 - Le choix du déni,* paru aux éditions l'Harmatan.